

# Les étapes de construction du plan d'actions

## ① L'ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

- La délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC).
- La caractérisation de la vulnérabilité de l'AAC.

## ② LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

- Le diagnostic des activités agricoles et viticoles pour connaître notamment les pratiques de fertilisation et de traitements phytosanitaires.
- Le diagnostic des activités non agricoles pour évaluer les risques de pollution des espaces publics, des voiries, etc.

## ③ L'ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS

- Le programme d'actions de protection de la ressource répond aux enjeux du territoire en tenant compte de vos pratiques, des actions en cours et des contraintes de chacun. Il a été construit en concertation avec les viticulteurs, les agriculteurs et l'ensemble des acteurs.

## ④ LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

- Les actions sont, dans un premier temps, menées par des acteurs locaux pendant 3 ans sur la base du volontariat.

## NOUS CONTACTER

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

**Vincent LOEZ**, Responsable gestion et protection de la ressource en eau à Epernay  
Agglo Champagne  
Tél. : 03 26 56 47 52  
Mobile : 06 73 57 29 08  
Mail : [vincent.loez@epernay-agglo.fr](mailto:vincent.loez@epernay-agglo.fr)  
Hôtel de communauté - Place du 13e R.G. - BP 80526 - 51331 Epernay Cedex

Avec le soutien financier de :

## Les captages du Grand Briquet/Chouilly Une ressource en eau stratégique, une qualité à préserver

Les captages du Grand Briquet

18 000 m<sup>3</sup> d'eau / jour

4 captages

11 communes alimentées

34 220 habitants

Les enjeux de qualité de la ressource en  
eau

Teneurs en nitrates autour de 15 mg/l sur  
les captages F2, F3 et F4 et autour de  
30 mg/l sur le captage F1

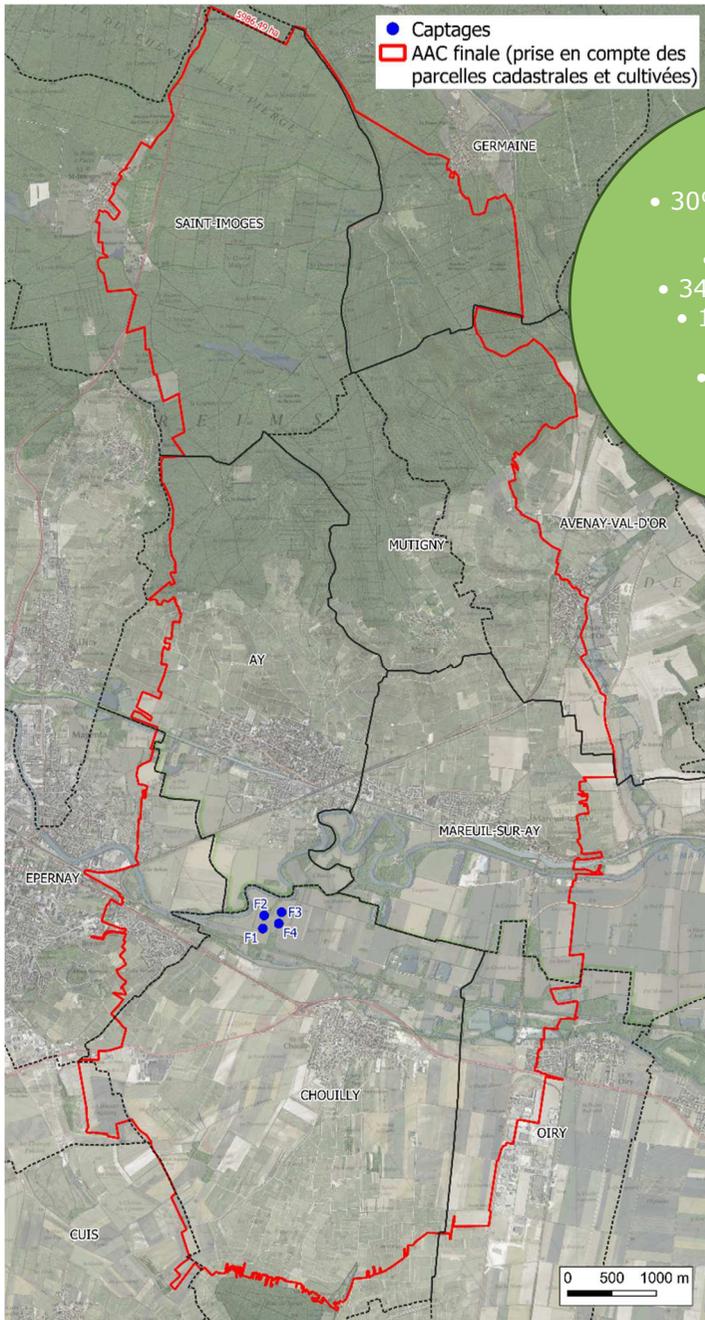
Présence de 23 pesticides et  
métabolites issus de 15 molécules mères

*Les forages F1 et F3 sont plus sensibles aux  
pesticides : dépassement de la norme de potabilité  
(0.1µg/l) en terbuméton déséthyl sur F1 (en 2010 et  
2012) et en atrazine (1998) et atrazine déséthyl  
(1998, 2007 et 2012) sur F3.*

*La Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et  
Plaine de Champagne s'est engagée, sous l'impulsion  
de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, à mettre en  
place un plan d'actions  
pour préserver la qualité de l'eau.*

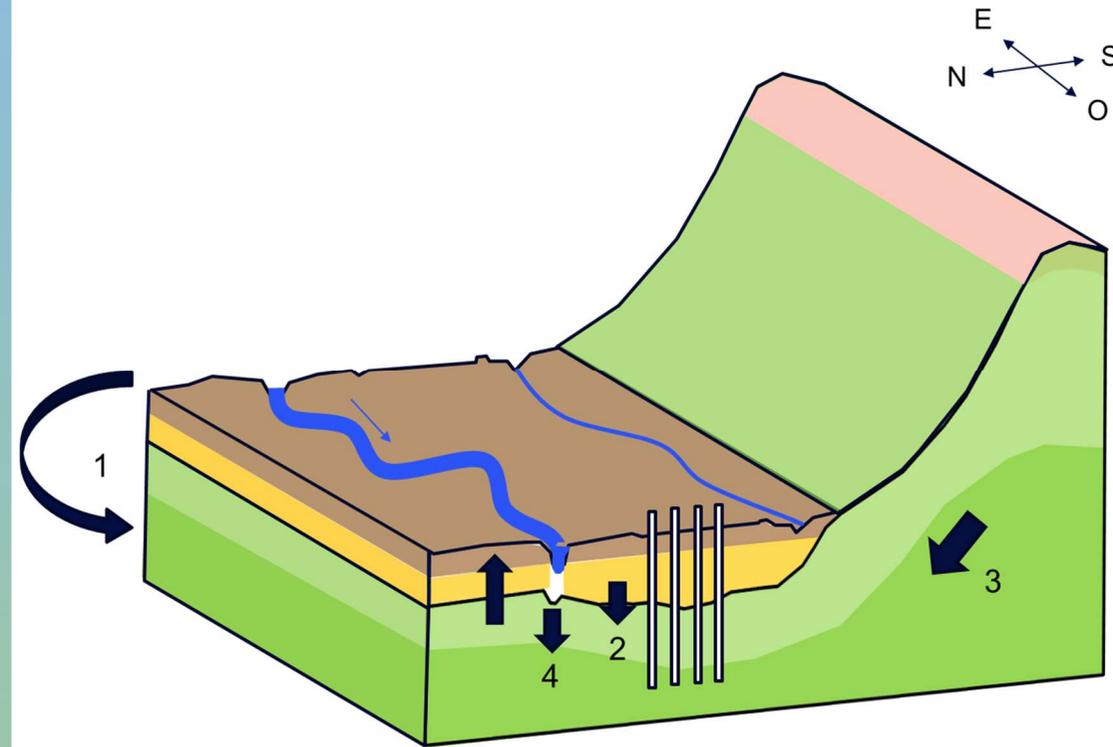
# L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DU GRAND BRIQUET

L'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) est la surface sur laquelle toute l'eau qui s'infiltré arrive à la nappe qui alimente le captage.



- 5 986 ha
- 30% de zones cultivées (hors vignes)
  - 28% de vignes
- 34% de zones boisées
- 1 214 exploitations viticoles
- 49 exploitations agricoles
- 11 communes

## Les mécanismes de recharge des captages du Grand Briquet



- 1 : Alimentation par la craie sous le lit majeur → majoritaire
- 2 : Relation alluvions/craie → minoritaire
- 3 : Alimentation par la craie affleurante en coteaux → minoritaire
- 4 : Relation nappe/rivière → négligeable

La **vulnérabilité est plus élevée dans la plaine alluviale** compte tenu de la faible profondeur de la nappe et des faibles pentes.

## OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS

**NITRATES**



Préserver des teneurs en nitrates inférieures à 25 mg/l pour F2, F3 et F4 et à 30mg/l pour F1

**PHYTOS**



Eviter l'apparition de nouvelles molécules phytosanitaires et métabolites (hors triazines et terbuméton)

Objectifs

## ACTIONS VITICOLES

Optimiser les pratiques actuelles

Accompagner les agriculteurs vers des systèmes plus économes en intrants

Diminuer les risques de pollutions ponctuelles

Sensibiliser l'ensemble des viticulteurs du champ captant à la démarche AAC

Axes

Supprimer les applications d'herbicides sous le rang et dans l'inter-rang (hors biocontrôle)  
*Via : formations et journées techniques, suivi de l'enherbement*

Diminuer les applications de fongicides et d'insecticides  
*Via : sensibilisation, formations, tests de nouveaux cépages, biocontrôle, autres leviers alternatifs*

Limiter la pression par l'optimisation des conditions d'application de phytosanitaires  
*Via : Biocontrôle et autres leviers alternatifs*

Optimiser l'entretien et le réglage du parc de pulvérisateurs  
*Via : formations et journées techniques*

Développer la viticulture biologique et la biodynamie  
*Via : journées techniques et démonstrations*

Augmenter le nombre d'exploitants adhérents aux aires de remplissage/rinçage (ARR) collectives ou disposant d'ARR individuelles  
*Via : réunions d'information et sensibilisation de tous les viticulteurs aux ARR*

Informier l'ensemble des viticulteurs du champ captant de la démarche  
*Via : newsletters du CIVC, journal d'Epernay Agglo Champagne, réseaux sociaux. Communication axée sur la bonne qualité des eaux brutes et les efforts déjà réalisés par les viticulteurs pour préserver cette qualité*

Actions

## ACTIONS AGRICOLES

Optimiser les pratiques actuelles

Accompagner les agriculteurs vers des systèmes plus économes en intrants

Maîtriser l'occupation du sol et les pratiques par la gestion du foncier

Axes

Réduire la pression en limitant l'usage des produits phytosanitaires

*Via : formations et journées techniques*

Développer le désherbage mécanique

*Via : journées d'échange et de démonstration de matériel, aides financières pour l'acquisition de matériel*

Développer l'agriculture biologique

*Via : formations et journées techniques*

Augmenter les surfaces en herbe dans le lit majeur de la Marne/zones les plus vulnérables

*Via : concertation avec les agriculteurs et décision d'une compensation financière adéquate*

Augmenter le nombre de cultures dans les rotations pour diminuer l'apport d'engrais et phytosanitaires (hors CBNI)

*Via : formations et journées techniques*

Développer les cultures à bas niveau d'intrants (CBNI) sur les AAC d'Epernay Agglo Champagne

*Via : étude de marché, développement de filières, sensibilisation des élus*

Evaluer la possibilité d'acquisition ou d'échange de foncier sur l'AAC

*Via : pré-diagnostics fonciers et veille foncière*

Assurer la pérennité de la gestion foncière protectrice de la ressource en eau souterraine

*Via : acquisitions par Epernay Agglo Champagne pour mise en place de baux ruraux environnementaux, obligations réelles environnementales ou paiements pour services environnementaux, échanges fonciers entre parcelles hors AAC appartenant à Epernay Agglo Champagne et parcelles situées dans les zones les plus vulnérables de l'AAC*

Actions

# LE PLAN D' ACTIONS DE RECONQUÊTE DE QUALITÉ DE L'EAU

## ACTIONS TRANSVERSALES

Suivre et coordonner le plan d'actions

Maintenir les éléments fixes du paysage

Axes

Animer et coordonner le plan d'actions

*Via : une communication sur les avancées du plan d'actions auprès des agriculteurs et consommateurs d'eau ; création d'une marque « Eau »*

Améliorer les connaissances

*Via : le renforcement du suivi de la qualité (analyse multi-résidus en lien avec la pluviométrie), la réalisation de traçages complémentaires*

Maintenir les surfaces et linéaires d'éléments fixes du paysage  
*Via : sensibilisation auprès des agriculteurs et viticulteurs (maintien des haies, bandes enherbées ou tout autre élément de paysage limitant le risque d'érosion/ruissellement)*

Actions

## ACTIONS NON AGRICOLES

Prévenir les pollutions ponctuelles autour des infrastructures linéaires

Limiter les risques de pollution azotée liée à l'assainissement

Nettoyer l'AAC des dépôts sauvages

Compatibilité de l'exploitation des carrières avec la préservation de la qualité de l'eau

Axes

Généraliser les coupures de traitement à l'ensemble de l'AAC  
*Via : communication et sensibilisation lors de journées techniques entre FREDON et SNCF, établissement de coupures de tronçons*

Limiter les risques de pollution azotée liée à l'assainissement  
*Via : finalisation des diagnostics d'installations d'assainissement non-collectif (ANC), réhabilitation des installations non-conformes pour les communes présentes dans l'AAC*

Nettoyer l'AAC des dépôts sauvages  
*Via : mise en place d'une brigade de l'environnement, dispositif de vidéosurveillance*

Suivre la mise en œuvre de la carrière d'Aÿ à l'emplacement de l'Île Bleue (future base nautique de loisir)  
*Via : vérification de la conformité de l'exploitation de la carrière avec l'autorisation environnementale unique*

Suivre l'exploitation de la gravière de la Pâturage aux Oies  
*Via : vérification de l'exploitation de la carrière avec la DUP des captages*

Actions